

# Le choléra en Vallée d'Aoste

Emma Bochet

## LE CHOLERA – MORBUS

Le *cholera-morbus* est une maladie contagieuse due au vibrion cholérique ou bacille, découvert en Inde en 1882 par le médecin et microbiologiste allemand Robert Koch né en 1843 à Klausthal (Hanovre).

Cette maladie grave, endémique en Inde, apparaît sous sa forme épidémique en Europe vers les années 1830. Elle toucha évidemment aussi la Vallée d'Aoste à deux reprises, en 1854 et en 1867.

Au lendemain de l'Unité italienne de 1861, la Vallée d'Aoste vécut une crise économique et sociale très pénible. La population se retrouvait dans un état de misère extrême. Les conditions météorologiques défavorables<sup>1</sup> avaient préjugé les récoltes et le train de vie de la plupart de nos paysans était précaire. Souvent mal-nourris et soumis à des travaux harassants, ils furent proie facile de la contagion venant de la plaine.

La propagation du *cholera-morbus* fut assez rapide pour cause aussi du manque d'hygiène et de la malpropreté des habitations, notamment des étables basses, étroites, humides et très peu aérées où les paysans habituellement logeaient. À ce propos, le docteur Pierre-Joseph Alliod<sup>2</sup> dans son mémoire sur le choléra de 1867 écrit :

« [...] J'ai vu une nombreuse famille dont les membres étaient malades en même temps. Ils étaient pressés comme des anchois, dans une petite chambre où le sol servait de plancher, et où l'on ne pouvait mettre le bout du pied sans glisser sur les matières des déjections. Ils n'avaient pas que le peu d'eau et les faibles secours qu'une charitable voisine leur apportait de temps en temps ».

À l'époque, la médecine face aux épidémies était encore discipline empirique surtout pour les pauvres gens de la montagne et de la campagne qui pour se soigner faisaient recours aux remèdes naturels et surtout aux plantes officinales – herbes, fleurs, grains, baies... – cueillies sur place pour préparer des tisanes, des

---

<sup>1</sup> À ce propos, voir l'intéressant article sur les « Inondations », inséré dans l'hebdomadaire, *Feuille d'Aoste*, n° 39, mardi 25 septembre 1866.

<sup>2</sup> Tiré de : « L'épidémie de 1867 dans la Vallée d'Aoste, mémoire lu dans la séance du mois de février par le docteur Pierre Alliod médecin ordinaire de l'hôpital des Ss. Maurice et Lazare », *Bulletin de l'Académie de Saint-Anselme*, n° VII, p. 15 et suiv.

**Courmayeur.**  
**Le sanctuaire de Notre-Dame de la Guérison**

(collection Emma Bochet)

infusions, des boissons, des emplâtres et d'autres.

Un autre remède que l'on croyait efficace, si bien que souvent on en abusait, était l'eau-de-vie considérée une panacée contre les diverses miasmes des fièvres et du choléra en particulier.

L'espoir de ces pauvres malheureux s'accrochait à la bienveillance du ciel et à la protection de quelques saints thaumaturges tels que saint Roch et saint Sébastien, les protecteurs de la peste, ainsi qu'à la sainte Vierge, puissante auprès de Dieu, invoquée sous le titre de Notre-Dame de Tout Pouvoir, à Plout de Saint-Marcel, ou bien de Notre-Dame des Sept Douleurs et encore de Notre-Dame de Guérison de Courmayeur.



À ce propos, voici l'extrait d'une lettre écrite le 24 février 1874 par le chanoine Léonard Bal, né à Chesallet le 21 septembre 1821 :

« En 1867 le choléra a fait des milliers de victimes dans la Vallée d'Aoste : trois à quatre cent habitants des autres communes de la Vallée d'Aoste se retirèrent à Courmayeur pour se mettre à l'abri du terrible fléau. Eh bien le croirait-on ? Ni les habitants de Courmayeur, ni ceux des autres communes, qui étaient réfugiés en ce lieu, n'eurent à souffrir de cette maladie épidémique : pendant le mois de juillet il n'y a même pas eu un seul décès. Qui ne voit qu'en un cas si critique, Courmayeur a été protégé par Marie, honorée en ce lieu ? »<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Abbé MÉNABRÉAZ, *Sanctuaire de Notre-Dame de Guérison à Courmayeur*, seconde édition, Ivree, Imp. A. Tomatis, 1880.

# INSTRUCTION POPULAIRE

## A AUX VALDÔTAINS

CONTRE LE *CHOLÉRA-MORBUS*.

---

1835.

**L**e *Cholera-morbus* est une maladie grave, qui parcourt depuis quelques années diverses contrées de l'Europe. Après avoir fait plusieurs victimes à Nice, il vient d'éclater dans la Ville de Coni, où les quartiers bas et humides ont particulièrement souffert. La Junte Divisionnaire de ce Duché a cru que le moment était venu de répandre dans toute l'étendue de cette Vallée les instructions nécessaires pour en faire connaître le caractère, les préservatifs et les moyens de traitement. Elle espère que ce secours offert à la population lui donnera du courage contre le danger.

### CARACTÈRE DU *CHOLÉRA*.

Le *Choléra* se déclare plus souvent dans la nuit, ou le matin. Il commence subitement par une grande lassitude, par des étourdissements, des douleurs de tête, oppression de poitrine et une soif ardente. La face devient plombée, et le regard extraordinaire. Le malade a froid surtout aux extrémités, il éprouve des frissons le long du dos, et parmi les cheveux, et des crampes douloureuses dans les jambes. Il sent une brûlure au creux de l'estomac, et des pointes passagères sous les côtes inférieures. Il se plaint de coliques et de gargouillement de ventre. Viennent ensuite le vomissement et la diarrhée. C'est ainsi que commence ordinairement le *Choléra-morbus*.

VAGNEUR, V. PROTOMÉDECIN DE CE DUCHÉ.

---

AOSTE. IMPRIMERIE IBERTIS.

Avec permission.

L'autorité politique de l'époque s'est bien souciée de fournir à la population des avertissements et des conseils afin de limiter la diffusion de l'épidémie.

## LE CHOLÉRA DE 1854

La première épidémie a fait son apparition dans la Ville d'Aoste à la fin de l'été de 1854. À ce propos, M. le docteur P.-J. Alliod, dans son intéressant mémoire écrit :

« [...] Le 5 septembre 1854, un charretier venant de Borgo d'Alice<sup>4</sup>, lieu frappé par le fléau indien, fut pris du choléra à son arrivée à Aoste. Immédiatement transporté dans le lazaret improvisé à tout avènement, il y mourut au bout de quelques heures. Ce fut le premier cas de choléra observé dans cette ville et le seul en cette année-là ».

Quelques jours après, l'épidémie éclata dans la Basse Vallée, à Verrès, où elle dura environ un mois. Elle y fit 45 victimes sur 97 personnes contaminées par ce mal débilitant.

Entre-temps, Verrès était devenu un foyer de contagion. De là, le fléau se propagea dans les communes voisines touchant Issogne, Arnad, Challant-Saint-Victor (où il y a eu 3 décès sur 5 cas constatés) et fit aussi quelques victimes à Donnas et à Pont-Saint-Martin.

Lorsque le choléra éclata à Verrès<sup>5</sup>, l'administration communale transforma la *Grange-Neuve* en lazaret où deux sœurs de Saint-Joseph d'Aoste – sœur Sainte Ignace de Loyola<sup>6</sup> et sœur Marie-Joseph<sup>7</sup> – demandèrent à Monseigneur Jourdain comme une faveur de soigner les cholériques. Celui-ci les exauça, après avoir eu le consentement de leurs parents.

---

<sup>4</sup> Actuellement *Borgo d'Ale* (Bielle, Piémont).

<sup>5</sup> Voir : VUILLERMIN Séraphin-Bruno chan., *Les sœurs de Saint-Joseph d'Aoste*, Imp. Louis Mensio, Aoste, 1891, pages 68-69 et 125.

<sup>6</sup> Sœur Sainte Ignace de Loyola, fille de Michel Duc vieux troupiier de Napoléon, était la demoiselle Rosalie Duc née à Torgnon en 1818. Religieuse converse à l'âge de 26 ans, elle devient en 1866 supérieure de la communauté des sœurs de Saint-Joseph. Après s'être dévouée aux soins des cholériques de 1854, elle se dédia à l'enseignement en diverses paroisses de la Vallée d'Aoste et ensuite dirigea l'orphelinat d'Aoste. Elle décéda à Aoste en 1891.

<sup>7</sup> Sœur Marie-Joseph était la demoiselle Victoire Béthaz, née à Valgrisenche en 1820. Elle devient religieuse converse à l'âge de 18 ans. Après son dévouement au soin des cholériques en 1854 et en 1867, elle fit l'institutrice à Étroubles, à Châtillon et à Verrès. Elle décéda le 11 juin 1878 à Aoste, assistée par son frère, le chanoine Pierre Béthaz.

**PHARMACIE CAMUSSI**  
**MORGEX ET COURMAYEUR**

*Maîtres des Alpes*

**ÉLIXIR**

digestif, vermifuge et anticholérique.

Cet élixir est uniquement produit par la distillation d'herbes aromatiques des hautes montagnes de la Vallée d'Aoste et de la Suisse. Il jouit, au plus haut degré, des propriétés digestives, vermifuges et anticholériques.

Deux cuillerées ordinaires prises à quelque distance l'une de l'autre dissipent les plus fortes indigestions.

Comme fébrifuge et anticholérique on en prend une cuillerée le matin à jeun et le soir en se couchant.

PRIX : le flacon L. 2. — 1/2 flac. 1 20.

---

---

**PHARMACIES GALLESIO**

**AOSTE**

**ÉLIXIR ANTICHOLÉRIQUE**

Préservatif efficace du choléra,  
qui a fait ses preuves dans plusieurs épidémies.

Son action spéciale est de faciliter les digestions et de  
prévenir la diarrhée.

Prix : Le flacon L. 1 20.

---

Impr. LYBOZ, rue Emmanuel-Philibert, 1, maison de l'Hôpital Mauricien.

Voici la publicité des premiers élixirs anticholériques en vue de faciliter la digestion et surtout de lutter contre le choléra

(Feuille d'Aoste, n° 31, mardi 30 juillet 1867)

## LE CHOLÉRA DE 1867

L'épidémie de choléra de 1867 se propagea d'une manière bien plus effrayante qu'en 1864, malgré les grands efforts accomplis par l'administration publique pour la prévenir et pour mettre en œuvre les secours prophylactiques vis-à-vis de la contagion. Il fallait surtout lutter contre l'imprévoyance et l'ignorance des paysans qui étaient totalement démunis face à ce fléau.

À l'époque, les médecins étaient rares et ne pouvaient pas toujours satisfaire les requêtes des habitants des villages éloignés. Dans ce cas, quelques secours étaient apportés aux malades par le curé de la paroisse ou par des guérisseurs ou bien par quelques doyennes connaissant les vertus des herbes.

Le premier cas de choléra fut importé à Aoste par Antoine André, voiturier de métier, de retour d'un voyage à Ivree où le fléau commençait à sévir. Celui-ci décéda à Aoste le 29 avril 1867. Le lendemain, son compagnon de chambre qui l'avait assidûment soigné mourut de la même maladie.

Dès ce moment, le fléau commença à s'étendre lentement dans la ville. Une commission sanitaire fut instituée en permanence à l'Hôtel de Ville. On ordonna le transport des malades graves dans un lazaret installé d'abord à la Tour du Lépreux et ensuite dans une salle plus vaste du Petit Séminaire – aile du sud-est de l'ancien Collège Saint-Bénin du Duché –. Les médecins et les pharmaciens furent requis et ils devaient être à la disposition de l'administration jour et nuit. Le médecin se rendait dans les maisons où on avait signalé des victimes pour y faire la visite nécroscopique, entre-temps le pharmacien répandait dans la chambre du mort d'abondantes fumées de chlore<sup>8</sup> dans l'espoir de chasser les miasmes de l'épidémie. L'épidémie à Aoste dura 4 mois. Elle fit 439 victimes dont 216 hommes et 223 femmes.

Voici les décès repartis entre les divers âges :

Classes d'âge	victimes du choléra
Au-dessus de 10 ans	95
de 10 à 20 ans	16
de 20 à 30 ans	27
de 30 à 40 ans	51
de 40 à 50 ans	58
de 50 à 60 ans	78
de 60 à 70 ans	76
de 70 à 80 ans	33
de 80 à 90 ans	5
<b>Total</b>	<b>439</b>

---

<sup>8</sup> On mettait "au parfum" soit les lazarets que les chambres des habitations privées où il y avait des morts de choléra. On plaçait dans la chambre un réchaud plein de braises sur lesquelles on jetait généralement de chlore ou bien un mélange composé de genièvre, de résine, de poix, de quelques pincées de fleur de soufre. Le désinfectant plus efficace était l'acide sulfureux et c'est avec cet acide qu'on avait désinfecté, lors de l'épidémie de choléra, l'Hôpital Mauricien de la ville d'Aoste.

(D. GUALA, « Préservatifs contre le choléra », *La Feuille d'Aoste*, n° 32, Aoste, 6 août 1867)

D'après cette statistique, le nombre plus élevé des victimes appartient soit au bas-âge – enfants au-dessous de 10 ans – soit à des personnes à partir de 50 ans, considérées à l'époque comme âgées<sup>9</sup>.

L'épidémie fit son apparition dans les autres communes de la Vallée presque en même temps que dans la Ville d'Aoste. Elle se propagea surtout dans les localités qui bordent la Doire et spécialement situées aux confluent des torrents. Quant aux localités, elles n'ont pas été toutes également frappées et plusieurs furent épargnées.

« Le choléra fit 2077 victimes en Vallée d'Aoste ». (*Messenger valdôtain*, 1920, p. 49).



### 1899, Aoste. L'ancien collège Saint-Bénin du Petit-Séminaire du Duché.

(Région autonome Vallée d'Aoste, Archives de l'Assessorat de l'Éducation et de la culture, fonds Domaine)

<sup>9</sup> Tiré de : « L'épidémie de 1867 dans la Vallée d'Aoste, mémoire lu dans la séance du mois de février par le docteur Pierre Alliod médecin ordinaire de l'hôpital des Ss. Maurice et Lazare », *Bulletin de l'Académie de Saint-Anselme*, n° VII, p. 15 et suiv.



Aoste, 1906. Tour Friour ou Tour du Lépreux dans l'enclos de l'hospice de charité.

(Collection Emma Bochet)

Anciennement cette tour, bâtie sur un bastion de l'enceinte romaine de la Ville d'Aoste, était résidence féodale des Friour au XII<sup>e</sup> siècle, d'où le nom de *Tour Friour*.

Après que la lignée des nobles Friour s'éteignit, vers le début du XV<sup>e</sup> siècle, la tour fut abandonnée pour longtemps. À ce temps là, on l'appela *Tour de la frateur*, parce que le petit peuple l'a crue pour longtemps habitée par des revenants. En 1773, l'Ordre Mauricien propriétaire de l'hôpital d'Aoste, sur ordre du roi, acheta cette tour pour y isoler une famille de lépreux d'Oneglia (Savona, Ligurie). Le dernier de ces lépreux, Pierre Bernard Guasco, y demeura 30 ans et mourut en 1803 à l'âge de 52 ans, de là la dénomination de *Tour du lépreux*. Les vicissitudes de Bernard Guasco inspirèrent l'écrivain savoyard Xavier de Maistre.

(Cf Xavier de Maistre, *Le lépreux de la cité d'Aoste*, Tip. O. Grandi, Torino, 1985)

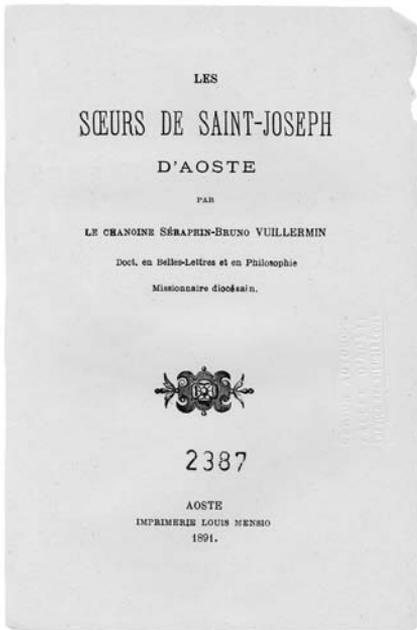
## ACTES DE RECONNAISSANCE

Dès leur arrivée à Aoste en 1831, les sœurs de Saint-Joseph se consacrèrent avec un zèle infatigable aux soins des infirmes, des malheureux, des prisonniers, des orphelins de la ville d'Aoste pendant 37 ans. Leur désir de faire du bien fut surtout admirable à l'époque des épidémies et lors du *Cholera-morbus* de 1864 et de 1867.

Dans la séance du 21 août 1867, la junta municipale d'Aoste régulièrement convoquée dans une des salles de l'Hôtel de ville, a pris la délibération suivante :

*Témoignage de reconnaissance  
pour les services rendus au lazaret des cholériques  
PAR LES SŒURS DE S<sup>t</sup>-JOSEPH  
ensuite de détermination prise dans cette séance de clore  
provisoirement le lazaret des cholériques*

(tiré de « Actes de reconnaissance » En : *Feuille d'Aoste*, n° 45, Aoste, mercredi 6/11/1867)



En effet, les religieuses se chargèrent de prendre, au lazaret des cholériques, la direction du service de l'infirmerie, de la cuisine, de la lingerie, en acceptant ces pénibles fonctions d'un dévouement d'abnégation tout à fait exemplaire.

La Junta a aussi délibéré de mettre à la disposition de la Mère supérieure de ces sœurs une somme de lires 200, en la priant d'en disposer comme elle aurait cru en leur faveur<sup>10</sup>.

À l'occasion de la remise de l'attestation officielle aux sœurs de Saint-Joseph pour leur abnégation envers les cholériques, quatre d'entre-elles<sup>11</sup> furent aussi décorées d'une médaille d'or prévue par le Gouvernement – Décret royal du 28 août 1867 – pour les personnes qui se sont prêtées charitablement à soigner les malades.

Plusieurs religieuses furent victimes du choléra ainsi que neuf prêtres dont deux chanoines: l'abbé Jean-Pierre François Curtaz recteur de l'Hôpital Mauricien d'Aoste de 1828 à 1867 et l'abbé Jean-Pierre Duc de Châtillon.

<sup>10</sup> Les sœurs de Saint-Joseph ont laissé cette somme à la disposition du Conseil municipal.

<sup>11</sup> Mère Saint-André (Séraphine Duc de Châtillon) et sœur Jean-Antoine (Mélanie Bich de Saint-Barthélemy) les préposées du lazaret de Châtillon, installées au couvent des Capucins ; sœur Saint-Jean (Geneviève Belfrond de Pré-Saint-Didier) et sœur Xavier (Dauphine Farinet d'Aoste) les préposées au lazaret d'Aoste.

## L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE CERLOGNE

Lors de l'épidémie de choléra qui ravagea la Vallée de Champorcher en 1867, l'abbé Jean-Baptiste Cerlogne se trouvait à exercer son service religieux, comme vicaire, à Pontboset pour aider le vieux curé infirme M. Barthélemy-Jean Étienne Nicco<sup>12</sup>. Dès le premier instant, ce bon vicaire, qui n'était plus jeune<sup>13</sup> à l'époque, se consacra à soulager à domicile les malades, les plus pauvres surtout, en leur apportant non seulement le secours de son ministère, mais aussi des médicaments et de la nourriture pour faire face à la misère d'antan. En effet, sa générosité et son désir d'aider son prochain le porta souvent à partager avec les misérables ses maigres épargnes.

BOLLETTINO INDIVIDUALE dei colpiti dal Cholera nel Comune di <i>Pontboset</i> — Mese di <i>giulio</i>	
<b>Notizie Personali.</b>	È stato curato al domicilio o nell'ospedale? <i>Domicilio</i>
NOME e COGNOME della persona colpita dal Cholera. <i>Cerlogne Jean Baptiste</i>	La sua residenza nel Cholera era stabile, occasionale o di passaggio? <i>Occasionale</i>
Era Celibe, Consigliato o Vedovo? <i>Celibe</i>	<b>Notizie Locali.</b>
Che Età aveva? <i>38 anni</i>	Il luogo ove abitava e città, borgo o casa sparsa? <i>Village</i>
Che Professione esercitava? <i>Prêtre Vicario locale</i>	È in moglie, in compagnia o in compagnia? <i>In solitudine</i>
Era straniero povero e agiato? <i>Straniero</i>	È sul mare o dentro terra? <i>dentro</i>
In che giorno del mese fu colpito dal Cholera. <i>18 di 3. di luglio</i>	Ha in proximity, come stagionali, altre cause d'infezione? <i>○</i>
AVVERTENZA. — Nel presente Bollettino si noteranno le sole persone che essendo state colpite dal Cholera non sono però guarite.	

(fonds : Archives Musée Cerlogne)

Son zèle le poussait à être toujours en route. Son compagnon de voyage était un long bâton ferré, long plus de 2 mètres. On raconte que, quand les villageois le rencontraient, se plaisaient à l'appeler “le saint Roch de Pontboset<sup>14</sup>”.

<sup>12</sup> Barthélemy-Jean Étienne Nicco, né le 12 août 1803 à Donnas, fut ordonné prêtre le 5 juin de 1830. Vicaire à Fontainemore et à Challant-Saint-Anselme et ensuite prêtre à Pontboset dès le 8 mars 1844 au 30 septembre 1870, il décéda à Donnas en 1871.

<sup>13</sup> Jean-Baptiste Cerlogne célébra sa première messe le 22 décembre 1864 à Saint-Nicolas, son pays natal, à l'âge de 38 ans.

<sup>14</sup> Saint Roch est toujours représenté avec un bubon sur la cuisse, son long bâton de pèlerin à la main, à ses pieds le chien qui lui apporte de la nourriture ou bien, à son côté, l'ange qui l'a miraculeusement guéri de la peste. Saint Roch, né à Montpellier (F) au XIV<sup>e</sup> siècle, de retour d'un pèlerinage à Rome, contracta la peste à Plaisance (I) et il en guérit miraculeusement. Son culte est très populaire.

À ce propos<sup>15</sup>, dans une lettre adressée à l'un de ses parents, Cerlogne écrit :

« [...] L'espace d'un mois j'ai fait près de 80 lieues<sup>16</sup> de chemin pour visiter et administrer les malades, car je suis prêtre, médecin, syndic, croque-mort [...] ».

Pendant que le fléau sévissait, le 18 juillet à 3 heures du matin, Cerlogne s'aperçut que lui aussi était atteint par les premiers symptômes de la maladie. Il se soigna à sa manière et se rétablit aussitôt. Fut-il un miracle ?

Afin d'invoquer la miséricorde divine sur cette calamité, Cerlogne fit vœu de célébrer une messe au sanctuaire de Retempio, dédié à la Visitation de la Vierge Marie et à saint Roch protecteur des épidémies. Après avoir eu la permission du conseil communal et du curé, M. Nicco, les fidèles en habit de pénitent se ren-

dirent, tôt le matin, en procession au Retempio (2 heures de marche) où Cerlogne célébra la messe. La tradition veut que encore de nos jours, le 16 août, les villageois se rendent en procession à ce sanctuaire pour assister à la messe solennelle célébrée en l'honneur de saint Roch.

Son dévouement admirable pour les cholériques lui valut une médaille en bronze décernée par le gouvernement<sup>17</sup>.

À l'occasion des différentes cérémonies qu'on lui dédia, M. l'abbé Cerlogne était fier d'arborer à sa soutane cette insigne à côté de la médaille qui avait méritée comme soldat durant les campagnes de 1848-1849.

Le conseil <sup>est</sup> d'avis avec M. le Curé de  
célébrer une messe à la chapelle de la Visitation  
au Retempio, pour prier le bon Dieu de faire  
le fléau qui nous afflige de puis quelque jours  
sient... on s'y rendra en procession en  
habit de pénitent... fête de Visitation pour tous  
la messe de l'actuelle se fera à 3 heures du  
matin et on ira ensuite en procession  
solennelle au Retempio et on y célébrera la messe  
pour toute la paroisse.  
On y fera une petite messe pour la célébra-  
tion des deux croix et pour la benedi-  
ction du tiers saint sacrament au retour  
à l'église. Il n'est pas besoin de vous  
faire de trop et de s.  
à tout le monde  
Le gouverneur, M. de... de... et le 18 juillet 1849

(fonds : Archives Musée Cerlogne)

<sup>15</sup> Cf Willien, *Cerlogne, op cit.*, p. 816.

<sup>16</sup> Ancienne mesure itinéraire qui correspond à 4 Km. environ.

<sup>17</sup> Le Décret royal du 28 août 1867 prévoyait de décerner une médaille aux personnes qui s'étaient particulièrement distinguées pour soulager des cholériques.

*Par un heureux hasard, j'ai eu le bonheur de retrouver un manuscrit très intéressant – rédigé par Laurent-Joseph Duclos de Julien de la paroisse de Gressan – ayant trait au choléra de 1867 qui a frappé la Ville d'Aoste et la communauté de Gressan.*

*Pour en faciliter la lecture, le texte a été soumis à quelques corrections orthographiques.*

## LE CHOLÉRA À AOSTE

*Extrait en abrégé du choléra de 1867*

Le choléra dans la ville d'Aoste a commencé à peu près le 25 mai de la susdite année.

Dans la ville, c'était des choses épouvantables que, depuis qu'une personne était prise d'une maladie quelconque, on lui attribuait cette affreuse maladie, on les prenait, on les portait au *laret*<sup>18</sup> et dans ce lieu il y avait les médecins et les gardes civiles, on les visitait et les uns, on les enterrait tout vifs et les autres, on les donnait boire des fioles et ensuite les malades mouraient.

On a même vu prendre des personnes nullement malades. Une fois, c'était un jeune garçon qui se portait très bien mais s'était seulement laissé aller au boire et le matin, les gardes civiles, en faisant le tour, ont vu ce garçon avec une autre couleur plus pâle que la coutume, et une des gardes civiles a essayé de le prendre comme de coutume, mais ce garçon, aussitôt entré en lui-même, a reconnu qu'on voulait l'emmener dans le *laret* comme les autres : il est allé un instant et il s'est échappé par les rues et on ne l'a plus trouvé, etc.

Le *Saint-mitière*<sup>19</sup> on l'avait fait loin de la ville d'un quart d'heure, dans un lieu appelé *Profoussoux*<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup> *Laret*, diminutif de *lazzaret*, vient de l'italien *lazzaretto*. Le mot *lazzaretto* apparaît au xv<sup>e</sup> siècle et désigne un lieu particulier d'isolement destiné à accueillir les lépreux et les syphilitiques incurables afin d'éviter tout contact à l'extérieur. *Lazzaretto* a son origine du nom *Lazzaro*, un mendiant lépreux qui est cité dans la parabole du riche *Epulone* de l'Évangile (Luc, XVI, 19-31).

<sup>19</sup> Cimetière. On enterrait rarement les cholériques ou autres victimes des grandes épidémies dans le cimetière de la communauté. On ouvrait généralement de grandes fosses, dans un pré un peu écarté des lieux habités, dans lesquelles on jetait les corps pêle-mêle.

<sup>20</sup> *Pro Foussoù, Pra Fousà, Pré Fousà*. Le terme *Pro Foussoù* en francoprovençal indique un pré où l'on a fait des fosses ou bien "pré creusé". Nous retrouvons le toponyme *Pré Fossa* dans une cartographie du *Plan de la Ville et environs d'Aousta* (xviii<sup>e</sup> siècle – Archives de l'État, Turin) parue in : Lin COLLIARD, *Vecchia Aosta*, Aosta, Musumeci, 1986, p. 25. En effet, ce terrain se trouve dans la zone de Paravère, à sud-est de la Ville d'Aoste. Anciennement, Paravère était une étendue de prairies, actuellement occupée par les établissement de la Société Nationale Cogne.

Les villageois avaient érigé une grande croix en fer dans ce lieu sacré qui a disparu quand la S. N. Cogne a transformé cet endroit en « Parco coke, rottami, scarichi detriti di materiali non recuperabili ».

Extrait en abrégé du coléra de 1867  
Le coléra dans la ville d'Hoste a commencé à  
peuprét le 25 Mai de la même année. Dans  
la ville c'était des choses épouvantables que depuis  
qu'une personne était prise de quelque maladie  
quelconque on l'attribuait que c'était de cette  
affreuse maladie on les prenaient et on les portaient  
à l'aret. Et dant se lieu, il y avait les med'cins et  
les gardes civils, on les visitaient et les uns les  
enterraient tout vifs et les autres on leurs donnaient  
boires des fioles et des suites les malades mouraient,  
et on à même vus prandre des personnes nul-  
lement malades. Une foi c'était un jeune  
garçon se portait très bien mais c'était seulement  
laisse alé au boire, et le matin les gardes civils  
fesaient le tour on vus ce garçon avec un autre  
couleur plus pâlle que la coutume, une des  
gardes à l'essaié de le prendre comme de coutume,  
mais ce garçon aussitôt entre en lui même, à réco-  
nais que c'était pour le mener dans l'aret comme  
les autres est alé un instant et c'est échappé par les  
rues et on ne la plus trouvez, etc  
Le Saint-milière onsavait fait loir de la ville  
d'un quar d'heure dans un lieu apelle profoussoux. 1867

## LE CHOLÉRA À GRESSAN

(Suite du même extrait)

À Gressan, le fléau a commencé un peu plus tard, vers la fin de juin, et dans le mois de juillet a fait de grands ravages : on comptait à peu près de sept à huit décès par jour<sup>21</sup>.

Le premier a commencé par prendre l'huissier de la commune et le second, le premier de l'administration, ainsi de suite ; on avait donné les mêmes ordres que dans la ville, mais on n'a pas exercé ainsi tout à fait. On ne leur sonnait ni cloche, ni on leur faisait aucun bien funéraire, dans ce temps, jusqu'à ce que le fléau ait cessé.

On les enterrait tout simplement avec des planches dues pour cela ; on avait établi quatre porteurs exprès et un autre pour faire les parfums dans les chambres où reposaient les corps morts ; on tenait les fenêtres ouvertes, les portes fermées et on ramassait tout le linge du défunt et on le brûlait loin des domiciles et si on ne voulait pas faire ainsi, c'était la justice qui venait le faire par force.

Le plus qui faisait de l'horreur c'était que, pendant trois semaines consécutives, on ne disait plus la grande messe mais seulement une simple messe basse et comme le prêtre disait la messe, les chantres chantaient les vêpres et cela de grand matin et ensuite plus rien jusqu'au soir, etc....

Le soir on disait le chapelet, la litanie de la Sainte Vierge et quelques cantiques spirituelles et cela c'était tous les jours pendant l'espace de trois mois consécutifs. Cela se faisait dans la chapelle de *Plan d'Avit*, de La Magdeleine et du Gorret.

On a fait aussi une dévotion de trois jours et c'était le dimanche, le lundi et le mardi qu'on disait la messe basse et on donnait la bénédiction et cela se faisait dans l'église. On a fait aussi une procession solennelle à la chapelle de *Gerdaz*, c'était lundi, jour 18 juillet.

Mais malgré toutes ces dévotions, le fléau n'a pas cessé. Le lendemain il y a eu encore plus de morts que les autres jours auparavant et même la plus grande partie était ceux qui avaient assisté à cette procession. Les malades

---

<sup>21</sup> Le fléau eut son apogée à l'arrivée de la canicule, la période des grandes chaleurs.

Canicule est l'appellatif donné à l'étoile Sirius de la constellation du Grand Chien. Cette étoile se lève et se couche avec le soleil quand celui-ci entre dans le signe du Lion. Les canicules se situent donc entre le 23 juillet et 23 août, période des grandes chaleurs.

Déjà nos ancêtres leur attribuaient des influences néfastes sur les eaux dormantes, en sève, qui étaient censées contenir et produire des espèces de filaments, sorte de fins vermisseaux blancs. Il fallait donc éviter de boire aux eaux dans la campagne.



1956, Gressan.

La chapelle de Gerdaz est placée sous le vocable de saint Roch protecteur de la peste. C'est le curé, le chanoine Claude Teppex qui conduisit la procession jusqu'à la chapelle de Gedaz afin de prier le bienfaiteur d'éloigner le fléau qui ravageait à ce moment la paroisse.

(Région autonome Vallée d'Aoste, Archives de l'Assessorat de l'Éducation et de la culture, fonds Bérard)

criaient de rage de leur maladie, les malades disant que leur mal est si grand qu'on ne peut comprendre : c'était un mal de dysenterie, de grand vomissement et de grincements des nerfs. On souffrait tant que les uns on les a vu mourir au dehors de leur chambre et que les autres on les tenait entre quatre personnes pour ne pas les laisser

tomber de leurs lits et cela quelques jours. Le plus qui sont restés dans cet état, sont restés cinq jours et tous ceux qui ne sont pas morts on les voyait tous dans la convalescence.

On ne pouvait ni trouver d'ouvriers, ni d'autres personnes de métier, ni homme, ni femme pour ramasser la récolte que presque tous étaient dans le deuil et dans la frayeur. La plus grande consolation c'est parce que, Dieu merci, nous avons eu le chanoine Claude Teppex très bienfaisant et très porté d'attention pour tous les malades [si bien] qu'ils ont tous reçu le Sacrement de la pénitence et celui de l'Extrême-onction. On ne pouvait pas leur donner la Communion à cause du mal furieux.

Il était un air infecté que dans la plaine on ne pouvait presque plus résister ; en montagne l'air était un peu meilleur ; on a bien vu des malades mais ils ne sont pas morts si grand nombre que dans la plaine : chacun cherchait d'aller en montagne. Il y avait de jour que le prêtre ne pouvait pas soigner tous ceux qui le demandaient : d'autres fois il était monté en montagne et on souhaitait l'avoir en plaine sans pouvoir les aborder et cela jour et nuit.

On nous avait défendu de manger de toutes sortes d'herbes et de boire l'eau sans être mélangée.

1867

A Gressart le fleaux à commense un petit  
 plus tard vers la fin de juin et sous le moi de  
 juillet à fait de grands ravages on comptait à peu près  
 de sept à huit par jours. Le premier à commense  
 par prendre l'issiez de la commune et le second le  
 premier de l'administration ainsi de suite; on avait  
 donné les mêmes ~~aux~~ ordres que dans la ville, mais on  
 à pas esorsé ainsi tout à fait; on leur sonnait ni  
 cloche, ni aucun bien funéraires dans ce temps, jusqu'à  
 ce que le fleaux ait été cessé; on les enterraient tous  
 simplement avec les planches dues pour ce-la, on  
 avait établis quatre porteurs espret et un autre pour  
 faire les porteurs dans les chambres ou reposaient les  
 corps morts on tenaient les fanettes ouvertes les portes  
 fermées, et on ramapais tout les linges du défunt et on  
 les brulaient ~~sur~~ ~~un~~ loin des domicile; et si on ne  
 voulait pas faire ainsi s'était la justice qui venait le  
 faire par force. Le plus que faisait de l'horeurs  
 s'était que pendant trois semaines consécutifs sans  
 dire la grande messe seulement une simple messe  
 basse et comme le prêtre disait la messe, les  
 chantes chantaient les vèpres, et ce-la de grand  
 matin et ensuite plus rien jusqu'au soir, etc

Le Soir on disoit le chapellet et la litanie de  
la sainte - Vierge et quelque cantiques espièrétuel  
et ce-la s'étoit tout les jours, pendant l'espace  
de trois mois consecutifs, et ce-la se faisoit dans la  
Chapelle de plandavid et la Madeleine et du  
gorret, et on a fait une dévotion de trois jours,  
s'étoit le Dimanche le lindi les mardi on disoit la  
messe basse, et on donnoit le bénédiction et ce-la dans  
l'Eglise; et on a fait une procession solennelle à la  
Chapelle de Gerdar; s'étoit le lindi pour 18 juillet.  
Mais malgré toute ses dévotions le fleau n'a pas cessé,  
le lendemain il y a ut encore plus des morts que les  
autres jours susparavants, et même la plus grandes  
parties étoit seux qui avoit assistés à cette procession,  
les malades criaient de rages de leurs maladie, ils  
malades disoit que leurs anal est si grand qu'on ne peut  
comprendre; s'étoit un mal de décenterie et de grand  
vomissement et de grimement de naif, on souffroit  
tant que les un on les a vût mourir au diors de leur  
chambres les autres on les tenaient entre quatre  
personnes pour ne pas les laisser tomber de leur li,  
et ce-la quelque jour, les plus que sont restés à c'est état  
sont restés cinq jours et tout seux qui ne sont pas mort  
on les voyaient tous dans la convalescences, on ne pouvait.

Ni trouver des ouvriers ni autres personnes de métier  
ni homme ni femme pour ramasser la récolte,  
que presque tout était dans le D'ail et dans la  
frayeur. La plus grande consolation s'est parce que  
Dieu merci nous avons eu le Chanoine Claude Leppe  
très bien faisant et très porté d'attention pour  
tous les malades que ils ont tous reçus le sacrement  
de la pénitence et ce-lui de l'Extrême-onction la  
communion on ne pouvait pas la leur donner à cause  
du mal furieux; était un air infecté que dans la  
pleine on ne pouvait presque plus résister en montagne  
l'air était un peu meilleur, on a bien vu des  
malades mais ne sont pas morts si grands nombres  
que dans la pleine; chaque charbonnier à aller en  
montagne; le prêtre de jour il y avait ne pouvait  
pas soigner tout ceux qui le demandait de soi on l'ap-  
pelait en montagne lui était en pleine sans pouvoir  
aborder d'autre soi lui était monté en montagne  
et on le souhaitait l'avoir en pleine et ce-la jour et  
nuit; on nous avait défendus de manger de toutes  
sortes d'airbe et de boire l'eau sans être maillé,  
ils ont ordonné de faire de la tisane à l'airbe  
pâintes et la mentes et de camomille et de boire  
tout les matins à jeun et plusieurs autres présen-  
vatifs ne pas faire des exes ni au boire ni au manger  
ni au travail que ce soi.

Le coleraz a cessé ver la fin d'Avout 1867  
Seque à été dit ci dessus n'ai pas ~~afé~~ le tout  
les quatres porteurs était si féroces que quant  
il ce trouvait des quiepes trois petites les porteurs  
voins de les chargés de prendres des plus grosses  
faisans que rompres jambes ou la tête, et on en  
portait jusqu'à trois quatres chaque foi avec un  
chariot, mais ce la n'a duré long temps parce que  
faisait tres de l'honneur à la paroisse, on a vus des  
jeuns mourier de peur, la commune a jugé a propos  
de les advertir, que ce n'aitait pas des bêtes crées  
pour faire de la sorte, vous été assez payer pour  
les porter comme il faut, les porteurs était tous  
de chevrot et on les avaient en eto encore chargés  
des faires les trous et d'en faire plusieurs d'avan-  
ses et leur au lieu de faire comme on leur avait  
comandés on metait 2 3 jusqu'à 4 chaques trous, mais,  
on leur à défenda et n'on plus fait ainsi. etc etc  
Ecrit de la main de Duclor Laurent joseph fils  
de feu julien le huit septembre 1867.  
On à conté en tous cents et treizes tous de  
coleraz morbus dans la même paroisse de Greban  
Fin

Ils ont ordonné de faire de la tisane à l'herbe "jacintes<sup>22</sup>" et la menthe et la camomille et de boire tous les matins à jeun plusieurs autres préservatifs et de ne pas faire des excès ni à boire ni à manger ni au travail que ce soit.

Le choléra a cessé vers la fin d'août 1867. Ce qui a été dit ci-dessus n'est pas le tout. Les quatre porteurs étaient si féroces que quand il se trouvait des "caisses" trop petites, les porteurs loin de les charger ou de prendre des caisses plus grandes, faisaient que rompre les jambes ou la tête [des morts] et en emporter jusqu'à trois ou quatre chaque fois avec un chariot. Mais cela n'a pas duré longtemps parce qu'il faisait trop de l'horreur à la paroisse. On a vu des gens mourir de peur. La commune a jugé, à ce propos, de les avertir que ce n'étaient pas des bêtes crevées pour faire de la sorte, leur disant : « vous êtes assez payés pour les porter comme il faut ! ». Les porteurs étaient tous de Chevrot et on les avait encore chargés de faire les trous et d'en faire plusieurs d'avance. Ceux-ci au lieu de faire comme on leur avait commandé, mêlaient deux, trois jusqu'à quatre dans chaque trou, on leur a défendu de faire ça et ils n'ont plus fait ainsi, etc....

Écrit par la main de Duclos Laurent Joseph, fils de feu Julien, le 8 septembre 1867.

On a conté en tout cent et treize [morts], tous de *cholera morbus* dans la même paroisse de Gressan.

---

<sup>22</sup> Plante ornementale cultivée dans nos jardins qui fleurit au printemps. On ne connaît pas son emploi en médecine populaire.

L'auteur du manuscrit probablement a confondu "herbe jacinthe" avec l' "herbe absinthe" (*Artemisia absinthium*). Déjà dans l'antiquité, on employait l'absinthe en médecine et, comme beaucoup d'autres plantes, elle est tombée dans l'oubli. Ses fleurs et ses feuilles sont stimulantes, toniques, stomachiques, diurétiques : à petites doses, elles excitent l'appétit, dissipent les gaz et facilitent la digestion. En effet, les anciens faisaient macérer soit les feuilles que les fleurs dans de l'eau-de-vie et du bon vin blanc pendant quatre jours : on avait ainsi le vin auquel l'absinthe communiquait une saveur amère particulière. Pour exciter l'appétit, on prenait un petit verre de ce vin le matin à jeun, durant quinze jours, et un autre pour activer la digestion, une demi-heure après le repas. L'usage de cette herbe, en infusion, était aussi le remède courant pour expulser les parasites de l'intestin.